

## Un recul de la parité au Conseil des ministres : un signal préoccupant

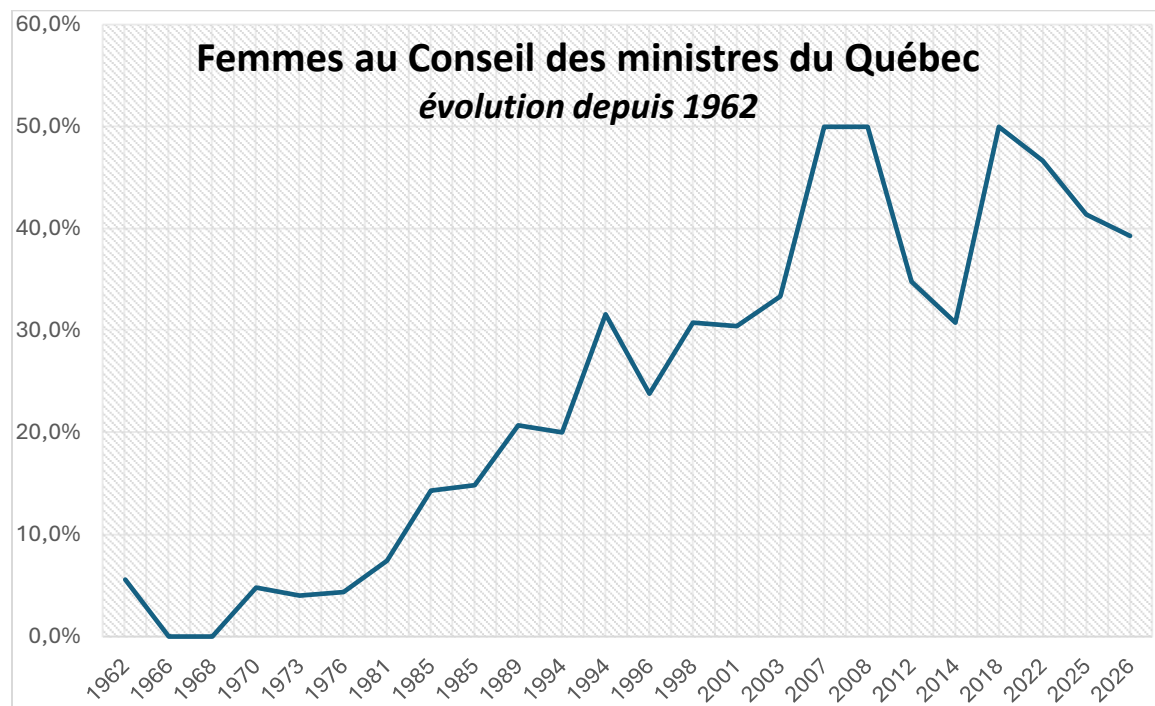
Québec, 23 avril 2026 – Le [Groupe Femmes, Politique et Démocratie](#) (GFPD) a accueilli avec une grande fierté l’accession de Christine Fréchette au poste de première ministre du Québec. En devenant la deuxième femme de l’histoire à diriger le gouvernement québécois, 86 ans après l’obtention du droit de vote des femmes, elle marque une étape majeure pour la représentation des femmes en politique.

Cette avancée symbolique importante doit toutefois se traduire par des gestes structurants et durables. Or, la composition du Conseil des ministres suscite une lecture ambivalente : si la qualité des portefeuilles confiés aux femmes est notable, leur représentation est en recul.

### Un recul préoccupant de la parité

Le GFPD exprime sa déception face à la diminution de la représentation des femmes au Conseil des ministres. Avec 11 femmes sur 28 ministres (39 %), il s’agit du plus faible taux depuis l’arrivée au pouvoir de la Coalition avenir Québec en 2018.

La tendance est d’ailleurs à la baisse : 50 %, 46,7 %, 41,4 % et maintenant 39,3 %.



**Le GFDP rappelle un principe fondamental** : la parité correspond à un équilibre de 50 % de femmes lors de nominations au Conseil des ministres. La « zone paritaire » (45–55 %) est quant à elle utilisée pour les candidatures électorales, où les résultats ne sont pas entièrement contrôlables. Dans le cas d'un Conseil des ministres, la décision repose entièrement sur la première ministre. Or, malgré un bassin significatif de femmes élues (37 femmes contre 43 hommes), la parité n'a pas été atteinte.

### **Des avancées importantes sur le plan des responsabilités**

Le GFPD tient toutefois à souligner positivement la qualité des portefeuilles confiés aux femmes. Plusieurs occupent des ministères stratégiques, dont celui de la Santé et l'Éducation, qui représentent une part majeure du budget de l'État. L'accession de Christine Fréchette à la fonction de première ministre constitue également une avancée significative.

### **Pérenniser la parité : un impératif démocratique**

Instauré en 2007 sous Jean Charest, le principe de la parité au conseil des ministres demeure fragile puisqu'il repose sur la volonté d'une seule personne. Dans un contexte où les droits des femmes connaissent des reculs ailleurs dans le monde, il est essentiel de protéger cet acquis de manière durable.

Depuis plus de dix ans, le GFPD réclame l'adoption d'une loi visant à assurer et à pérenniser la parité, tant dans les candidatures que dans les nominations ministérielles. Le Groupe réitère aujourd'hui son appel aux cheffes et chefs de partis afin qu'ils et elles s'engagent à faire de la parité une norme structurante de notre démocratie. Cette démarche est appuyée par des politiciennes de renom, de tous partis et de toutes générations, comme en témoigne [le Manifeste pour une loi sur la parité : des politiciennes prennent la parole.](#)

**À propos du GFDP** : Créé en 1999, le **Groupe Femmes, Politique et Démocratie** œuvre depuis plus de 25 ans à la formation, à la mobilisation et à l'accompagnement des femmes souhaitant s'engager en politique. L'organisme s'emploie à promouvoir l'égalité des genres et à renforcer la place des femmes dans les institutions démocratiques.

– 30 –

### **Source | information | demandes entrevues**

Laure-Alexia Borie, responsable des communications  
Groupe Femmes, Politique et Démocratie  
(367) 380 3121 - lborie@gfpd.ca